

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 novembre 2020

Présents : William BARBOTIN, Georges CAGNIN, Jean-Pierre COTTAREL, Yves GENIX, Pierre GERBELOT, Anthony GOJON, Gérard GOURJUX, Jessica HOARAU, Patrice HOARAU, Gilles LACROIX, Alain ROCHE, Élise SAUNIER.

Christine VALETTE à partir du point 3.4

Excusés : Marc CURTILLAT, Gilles LACROIX, Bénédicte PHILIPPE (mandat à Élise SAUNIER).

Secrétaire de séance : Alain ROCHE

Le maire ouvre la séance à 20h09.

1. Communication préalable de Alain DESVIGNES

En qualité de responsable de Champagneux Randonnée, Alain DESVIGNES précise que les manifestations qui seront mises en œuvre au profit du téléthon, seront réduites à la vente de sets de tables et annoncées par des banderoles et un flyer distribué dans les boîtes aux lettres. Il complète cette information en ajoutant que les dons à AFM-Téléthon pourront lui être adressés, ou via le site de l'AFM.

Le maire encourage les habitants à maintenir la forte participation, en soulignant que la participation de Champagneux a été très remarquée tant en ce qui concerne le volume financier des dons que la mobilisation des associations.

2. Approbation du compte-rendu de réunion du 26 octobre 2020

Alain ROCHE fait observer que dans le point 2.1, il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (et non de Sécurité). Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Communications du maire

3.1- Point sur le nouveau forage

Les essais ont débuté et se révèlent très prometteurs et conformes à l'estimation des 200m³/heure attendus.

3.2- Sou des écoles

Le Maire rappelle l'importance de cette association, qui reste grâce aux parents d'élèves une source importante de financement pour les activités proposées par les enseignants. Les recettes sont tout simplement le fruit de diverses manifestations, tout au long de l'année.

Le Sou des écoles se trouve cette année confronté à une situation particulière : d'une part, toutes les manifestations ou presque ont été annulées, pour raison sanitaire, et d'autre part, pour la première fois Un « séjour longue durée » est programmé par l'école avec une semaine à la mer, en fin d'année scolaire.

Les estimations de coût par élève vont nécessiter un effort des partenaires institutionnels afin de limiter l'effort financier des parents.

La participation du département, du SIVU et des mairies devrait être accentuée. En ce qui concerne Champagneux, le soutien courant est de 500€ par an, et le maire propose au conseil de donner un accord de principe pour la porter exceptionnellement à 1 500€ dans le budget de 2021.

Mairie de Champagneux – CR de réunion du conseil municipal ordinaire du 30 novembre 2020

Jessica HOAREAU s'informe sur la position des autres communes, le maire répond que les participations dépendent de chaque organisation locale, et de l'intervention d'autres associations.

Aucune objection n'étant formulée, le maire remercie le conseil et précise que le Sou des écoles envisage également une vente de pizzas fin janvier 2021.

La modification de la participation de la Commune au Sou des écoles est votée à l'unanimité.

3.3- Informations diverses

Le Maire rappelle aux (nouveaux) membres du conseil de la tenue d'un webinaire sur le plan communal de sauvegarde le 3 décembre prochain.

Par ailleurs, et dans le cadre du PLU, une réunion est prévue sur l'avancement des aménagements fonciers dans le futur OAP du Centre.

3.4- Retour sur la réunion du SICTOM de ce jour

Le Maire fait part de sa préoccupation en ce qui concerne l'évolution du service de ramassage des ordures ménagères, et particulièrement la suppression envisagée par le SICTOM de la collecte en porte à porte au profit de la mise en place de bacs de regroupement.

Yves GENIX et Elise SAUNIER demandent si dans cette hypothèse la taxe sera réduite. Le maire répond par la négative car le budget du SICTOM est déséquilibré par les fortes diminutions des recettes générées par la revente des matières collectées pour le recyclage (notamment verre et cartons).

Le Maire souhaite néanmoins améliorer la collecte de déchets recyclés par l'ajout de deux zones de collecte qui seraient mises à l'étude à l'entrée est de Champagneux et à Duisse.

Enfin, le Maire rappelle que la collecte des ordures ménagères de fin d'année 2020 se fera par quinzaine, les 10 et 24 décembre.

4. Point sur les commissions

4.1- Travaux

Gérard GOURJUX fait le point des travaux en cours :

- avancement du nouvel atelier municipal
- visite de la commission sur le terrain (chemins, cimetière, haies)
- aménagement des abords de la nouvelle bibliothèque à terminer (flaques d'eau, salissures)
- traitement des fossés, pour lesquels la commission propose de prévoir un seul passage par an plutôt que deux.
- aménagement de sécurité de la RD1516 : le bureau d'études, qui doit fournir des éléments, sera relancé

Le Maire rappelle au conseil que l'opération « bibliothèques en fête » a été reportée à avril 2021, mais que l'inauguration des nouveaux locaux à Champagneux qui se tiendra à cette occasion va se trouver contrariée par la période de réserve électorale.

4.2- Urbanisme

Elise SAUNIER fait le point sur l'avancement du PLU en ce qui concerne deux secteurs :

- les terrains de l'OAP « secteur mairie », sur lesquels une étude environnementale complémentaire doit être menée afin de déterminer si cette zone peut être constructible, la présence de végétaux habituellement en zones humides y ayant été décelée ;
- le secteur de la Guinguette et autour du barrage dont la mise en valeur au regard des usagers de la Via Rhôna ou des pratiquants du canoë-kayak mériterait une réflexion afin de déterminer le degré possible d'aménagement de cette zone en grand partie classée en réserve naturelle protégée.

Elise SAUNIER propose de faire un retour sur des réunions récentes à la communauté de communes :

– déploiement de la fibre optique : suite à la réunion du conseil communautaire du 24 novembre 2020, il apparaît que les marchés conclus par le département avec les opérateurs ne prévoient une livraison dans notre commune que vers 2023-2024, soit un décalage de 2 ans par rapport aux précédentes estimations.

– Démarche TEPOS dans l'Avant-Pays Savoyard (TEPOS = Territoire à Energie POSitive pour la croissance verte), dont l'objectif est de réduire au maximum les besoins locaux en énergie, et de les couvrir par des énergies renouvelables locales ; les pistes locales pourraient consister, d'une part, en des interventions sur nos modes de consommation en matière d'isolation des habitations et de transports, et, d'autre part, dans le développement des ressources locales propices à la production d'énergie (éoliennes, bois énergie)

Elise SAUNIER précise que le département propose dans le cadre d'une démarche globale de rénovation de l'habitat, de subventionner des prestations de conseil aux habitants.

4.3- Communication

Alain ROCHE intervient pour faire le point des travaux de la commission :

– le bulletin municipal avance, les articles sont attendus, même si, en particulier pour les associations, la crise sanitaire actuelle n'a pas permis d'avoir une année 2020 significative en actions, et ne permet pas d'avoir une vision sur les perspectives de début 2021

– les réflexions sur la mise à jour du site internet de Champagneux sont également lancées, avec une première réunion qui s'est tenue le 30 novembre matin

– la commission s'est enfin engagée sur une démarche de charte graphique nouvelle, qui devra aboutir à une identité graphique de tous les documents produits par la commune

Alain ROCHE souligne que les démarches sont ambitieuses et sollicite les membres du conseil qui souhaiteraient participer à la commission communication ; Jessica HOREAU est volontaire et est remerciée par la maire qui rappelle que chacun des conseillers peut participer aux travaux des diverses commissions, en plus des membres « officiels ».

5. Délibérations

5.1- Transfert de la compétence PLU

La réglementation dispose que la compétence en matière de PLU est de droit transférée aux intercommunalités (on parle alors de PLUI = PLU intercommunal), sauf si la commune délibère contre ce transfert.

Compte tenu de l'avancement de notre démarche, le maire propose au conseil de ne pas voter pour ce transfert, et sollicite la position du conseil sur le maintien de la compétence à la commune :

Vote ==> pour le maintien de la compétence PLU à la commune à l'unanimité

5.2- Portail automatique pour l'atelier

Le programme initial envisageait une clôture intégrale autour du futur atelier, mais son utilité étant superflue (présence de la noue constituant un fossé profond) il y avait été renoncé par souci d'économie.

Toutefois, ce lot « clôture » incluait également le portail électrique qu'il convient donc de réintégrer formellement (ajout de 2 000€)

Vote ==> pour à l'unanimité

Christine VALETTE souhaite savoir si l'entretien des canalisations est bien effectué par le SIEGA afin qu'elle ne rencontre pas les désagréments qu'elle a connus l'année dernière (bouchons et odeurs). Cette demande sera transmise au SIEGA par la mairie.

6.2- Christine VALETTE : fournitures sanitaires à l'école

Mairie de Champagneux – CR de réunion du conseil municipal ordinaire du 30 novembre 2020

6. Questions diverses

6.1- Entretien des canalisations d'assainissement

Afin de renforcer la protection sanitaire et limiter le gaspillage de papier, Christine VALETTE propose que les sanitaires des locaux scolaires soient dotés de savon hypoallergénique et d'un sèche-mains électrique.

Cette demande sera transmise au président du SIVU par la mairie.

6.3- Recensement de la population communale

Alain ROCHE informe le conseil du report à 2022 du recensement de la population qui était initialement prévu en janvier et février 2021.

6.4- Repas des anciens

La date du 7 mars 2021 a pour l'instant été retenue, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

6.5- Mise à jour du PCS

Pierre GERBELOT et Alain ROCHE ont réalisé la mise à jour des informations relatives aux personnes fragiles du Plan Communal de Sauvegarde, qui peuvent s'avérer utiles dans le cadre de la COVID 19.

Cette liste sera diffusée aux membres du conseil afin de la valider en ce qui concerne :

- les personnes concernées (personnes âgées, cas de situation sanitaire grave, handicaps)
- les référents des secteurs
- les coordonnées téléphoniques des personnes et référents

L'ordre du jour étant épuisé, le maire souhaite de bonnes vacances et lève la séance à 21h40.

La prochaine réunion du conseil devrait se dérouler en janvier, le maire en profite pour souhaiter aux membres du conseil de passer une bonne fin d'année.

Le secrétaire de séance,
Alain ROCHE

Le maire,
Georges CAGNIN